



Septembre 2024 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de la séance du 4 septembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du projet de réfection de la Grand-Rue, préavisé favorablement plusieurs variantes d'aménagement et pris note du chiffrage estimatif.
- Lors de la séance du 4 septembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du projet de réalisation d'un collecteur d'eau claires dans le secteur des écoles, adjugé le mandat d'honoraires pour les phases de projet et de réalisation au bureau Gruner Stucky SA.
- Lors de la séance du 4 septembre 2024, le Conseil municipal a approuvé les nouvelles hausses de loyers et de charges pour le bâtiment "Le Central", situé à la Grand-Rue 40.
- Lors de la séance du 4 septembre 2024, le Conseil municipal a
 - validé la directive sur le contrôle interne.
 - pris connaissance des procédures sur la gestion des créanciers, la gestion des débiteurs et l'activation des crédits
 - nommé M. Sylvain Robatel responsable du système de contrôle interne pour la Commune.
- Lors de la séance du 4 septembre 2024, le Conseil municipal a approuvé l'avis de convocation pour l'élection des autorités communales pour la législature 2025-2028.
- Lors de la séance du 4 septembre 2024, le Conseil municipal a approuvé le suivi de la formation du DAS en Administration publique par M. Sylvain Robatel.
- Lors de la séance du 4 septembre 2024, le Conseil municipal a approuvé le suivi de la formation du Brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines par Mme Natacha Vouillamoz.
- Lors de la séance du 4 septembre 2024, le Conseil municipal a décidé d'engager Mme Sandra Gillabert au poste de collaboratrice administrative auprès du service Tourisme, culture et sports à 50%.
- Lors de la séance du 4 septembre 2024 le Conseil municipal a approuvé plusieurs demandes liées à l'organisation de manifestations sur le territoire communal.
- Lors de la séance du 23 septembre 2024 le Conseil municipal a procédé à l'épuration des listes pour l'élection au Conseil général.
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a décidé :
 - de changer de politique en matière de politique de jeunesse.
 - de renoncer à un centre de loisirs pour se concentrer sur le travail hors murs.
 - de fermer la structure de la Dzèbe au 31 décembre 2024.
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a

- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a :
 - pris note du rapport de l'inspection des finances.
 - décidé de ne formuler d'observation particulière et confirmer que les aspects soulevés ont été traités.
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre des travaux de réfection du chemin d'accès au réservoir de Mex, adjugé les travaux pour les canalisations et les travaux de génie civil pour la réfection du Chemin des Mayeux en béton civil à l'entreprise Michaud & Mariaux SA,
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre du projet de rénovation et agrandissement des écoles primaires, adjugé les travaux de menuiserie extérieure à l'entreprise TZ Menuiserie à Sierre
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de l'installation d'une borne au chemin de la Tuilerie, adjugé :
 - les travaux d'installation de la borne escamotable à l'entreprise Signal AG.
 - les travaux de génie civil à l'entreprise MC Sàrl.
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre des travaux de réfection du bâtiment de la Grotte-aux-fées, adjugé les honoraires d'architecte pour les travaux intérieurs au bureau GayMenzel sàrl.
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a approuvé la réponse à l'interpellation "Quelles sont la vision et la stratégie du Conseil communal en ce qui concerne la gestion de l'eau à moyen et longs termes ?"
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a approuvé la réponse à l'interpellation « Divers sujets par rapport au stand de tir de Vérolliez”
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a approuvé la réponse à l'interpellation "Suite à la mise à l'enquête et à l'autorisation de la nouvelle déchetterie communale"
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a, dans le cadre de la Modification du plan d'aménagement du détaillé (PAD) relative à la carrière des Râpes et du traitement des oppositions, décidé de :
 - lever les oppositions.
 - approuver les modifications du règlement du PAD en précisant :
 - à l'art.3 al.3 : définit le T0 qui correspond à la date de l'autorisation d'exploiter.
 - à l'art.8 al.5 : modifie la fin de la phrase comme tel : "pour autant que le tonnage maximal annuel soit respecté".
 - Transmettre le dossier au Conseil général pour suite utile.
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a octroyé une concession pour branchement d'eau potable à la société Gollut Hydrotec Sàrl.
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a décidé de participer au projet du Bureau régional d'information et de coordination Seniors.
- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a octroyé le droit de cité confédéré à huit citoyens.

- Lors de la séance du 25 septembre 2024, le Conseil municipal a approuvé plusieurs demandes liées à l'organisation de manifestations sur le territoire communal.

Etabli et publié le 29 octobre 2024.